

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAU

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS

sont reçues au

Bureau du Journal

du Lot

et

se paient d'avance

Annonces... 25 c. la ligne

Réclames... 50 c. —

M. Hapas, rue J.-J. Rousseau, 8,

M. M. Laffite et Co, place de la

Bourse 8, sont seuls chargés

à Paris de recevoir les annonces

pour le Journal du Lot.

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS

par ent des 1^{er} et 16 de chaque mois

se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHE

Trois mois..... 5 fr.

Six mois..... 9 fr.

Un an..... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

Trois mois 6 fr., Six mois 11

fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement

un bon de poste.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Été.

tableau 3.	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte (151)	Poste mixte	Omnibus mixte (105)	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ.	5h10	12h25	5h40	8h44	5h49	7h40	7h45	9h40	7h30	9h30	5h25	7h54	7h54
Mercuès.....	5 26	12 47	5 55	9 59	6 44	9 57	8 36	10 30	8 30	9 49	5 53	8 10	8 10
Parnac.....	5 39	1 7	6 7	7 18	3 3	7 34	6 50	4 45	8 50	9 57	6 7	8 49	8 49
Luzach.....	5 47	1 20	6 16	10 58	5 46	11 6	8 36	5 16	8 11	10 6	6 20	8 28	8 28
Castelfranc.....	6 3	1 43	6 37	3 28	10 18				8 30	10 20	6 43	8 46	8 46
Puy-l'Evêque.....	6 17	2 »	6 49	9 34					8 44	10 32	7 2	9 »	9 »
Duravel.....	6 27	2 14	6 58	9 42					8 55	10 41	7 18	9 11	9 11
Soturac Touzac.....	6 37	2 27	7 7	7 15	12 42	7 53			9 7	10 52	7 35	9 23	9 23
Fumel.....	7 1	2 44	7 19	12 39	4 39	3 4			9 25	11 8	7 54	9 41	9 41
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 3	2 51	7 26										

Cahors, le 16 Septembre 1875

L'incident du banquet d'Evreux se rattache à un vaste plan bonapartiste, tendant à rétablir le régime néfaste qui trois fois a abouti à l'invasion, deux fois au partage de la France, deux fois encore à la persécution contre la Papauté, et chaque fois à l'augmentation des impôts et de la dette publique.

Les impérialistes cherchent à préparer le mouvement électoral. Voici à cet égard un judicieux article du Journal des Débats :

La tactique des bonapartistes en vue des prochaines élections générales se dessine avec une netteté qui ne laisse rien à désirer. Les articles des journaux du parti, les discours prononcés, les lettres lues dans les banquetts révèlent l'unité du plan suivi. Deux points surtout paraissent avoir été fixés. On s'est entendu pour faire la guerre à la Constitution républicaine, en se couvrant, comme d'un bouclier, de la clause de révision interprétée sans bonne foi. Ceci est pour le peuple : il s'agit de l'effrayer, de le troubler, de l'amener à soi en exploitant cette lassitude que produit dans les masses le sentiment de l'instabilité gouvernementale. On lui dit : Le gouvernement actuel n'est rien, c'est à peine un intérim ; il n'y a de vrai et d'essentiel dans la Constitution du 25 février que la clause qui permet de l'abolir. Pour les raffinés, pour les politiques, le moyen est autre : à ceux-là on fait honte de leur alliance avec les républicains, on essaie de les prendre par le respect humain, et plus encore par l'intimidation, en les accablant d'outrages. La coalition du 25 février, le vote de la Constitution, l'attitude des membres du centre droit libéral sont qualifiés de « deshonnetés », tel est le langage des journaux du parti ; tel est aussi celui de M. Raoul Duval dans son discours du banquet d'Evreux. L'amiral de La Roncière Le Noury, qui fait bonne mesure d'indignation, va plus loin dans son manifeste ; il prononce le mot de « flétrissure ».

Tels sont les deux moyens employés avec un touchant accord par les habiles et par les simples du parti. Chefs, soldats, tacticiens avisés, enfants terribles qui disent tout et faussent la note en la forçant, tout le monde s'en mêle. Il était difficile que dans ce vacarme il ne vint pas à se produire quelque éclat trop compromettant, c'est ce qui est arrivé ; la lettre de l'amiral de La Roncière Le Noury a été une grave faute, mais de celles que le parti bonapartiste croit devoir s'exposer à commettre plutôt que de s'effacer par trop de circonspection et de prudence. Faire beaucoup de bruit a toujours été un des moyens d'action de ce parti, qui remplace le nombre par le tapage et la force par l'audace. Pour lui, se taire, ce serait abdiquer.

Nous ne pensons point que les membres du centre droit libéral aient à prendre grand souci des attaques dont ils sont l'objet ; les députés qui font partie de ce groupe n'ont à recevoir de personne des leçons de moralité politique, et, à coup sûr, ce n'est pas auprès des membres du parti de l'Appel au peuple qu'ils en iront chercher. Sur ce point donc, toute réputation est inutile, et l'indifférence est, en outre, ce qui convient le mieux. Il n'en va pas ainsi des critiques dirigées contre la Constitution. Toute violence de parole, toute attaque au principe et à l'origine de la loi fondamentale du 25 février doit être sévèrement interdite. Il n'est d'ailleurs pas permis d'oublier qu'il appartient au maréchal de Mac-Mahon seul, jusqu'au 20 novembre 1880, de

proposer, s'il le juge utile, la mise en vigueur de la clause révisionniste. Les publicistes, les orateurs, les candidats du parti de l'Appel au peuple essaieront, nous le savons bien, d'é luder la difficulté en demandant la révision qu'à titre éventuel, et seulement pour le cas où il plairait au Président de la République de faire usage de sa prérogative. Mais ne serait-ce pas vouloir en quelque sorte violenter les décisions du chef de l'Etat que d'introduire dans l'enceinte législative toute une armée de révisionnistes attendant impatiemment l'heure de la bataille, et au besoin capables de l'imposer ?

Et puis n'est-il pas encore de toute évidence que les bonapartistes n'entendent point la révision dans le sens d'une modification de détail, mais dans sa signification la plus étendue, la plus révolutionnaire ? C'est le renversement de la République qu'ils poursuivent sous ce mot d'ordre d'une campagne de révision. Ils veulent détruire la Constitution avant même qu'elle n'ait fait ses preuves. N'est-ce point manquer de respect à une décision souveraine de l'Assemblée ? N'est-ce point manquer surtout à la loyauté et au bon sens, qui veulent que toute Constitution soit interprétée et mise en vigueur dans une présomption de durée ?

On lit dans le Français :

Il est certain que le discours de M. Raoul Duval et la lettre de l'amiral La Roncière ont coïncidé, d'une part avec la réunion d'un certain nombre d'impérialistes à Arenenberg, et d'autre part avec un redoublement de violences et de fanfaronnades provocatrices dans les feuilles bonapartistes de Paris, et surtout de province.

L'une de ces dernières écrivait ces jours-ci, en parlant du discours de M. Raoul Duval : « La République du 25 février peut-être considérée comme morte. Son sort est, en effet, entre nos mains. Rien ne saurait nous empêcher d'arriver au rétablissement de l'empire, si nous le voulons. » Et plus loin, après avoir dit que toutes les républiques, y compris celle que nous avons en ce moment, « reposent sur un escamotage de la volonté du pays », elle déclarait « n'accorder son respect qu'aux gouvernements fondés sur la libre adhésion de la majorité des Français ».

Le même journal, quelques jours auparavant, disait que le Maréchal « n'inspirait qu'une confiance hésitante », qu'il serait perdu et nous perdrait avec lui s'il n'avait pas recours à l'appel au peuple. Autrement, disait-il, « la France sera, par la faute du Maréchal et de M. Buffet, exposée à de nouvelles crises, à d'imminentes tempêtes, avant de retrouver la paix et la prospérité sous un troisième sième empire élevé par elle ».

Nous ne supposons pas que l'amiral La Roncière ait voulu, de propos délibéré, s'associer à cette opposition violente et fâcheuse, qui répugne à ses idées connues et qui est en contradiction absolue avec sa conduite depuis trois ans. Il aura probablement été la victime de quelque intrigue de gens ayant intérêt à le compromettre, et sera ainsi laissé conduire où il ne voulait pas aller.

Ce redoublement de violence de la part des bonapartistes vient évidemment du désappointement éprouvé par eux à la vue du terrain que leur fait perdre la politique fermée et constitutionnelle. Ils constatent que les conservateurs rassurés et confiants s'unissent de plus en plus au gouvernement, et qu'aucun d'eux n'est plus tenté de chercher ailleurs la garantie de ses repos et la sécurité de ses intérêts. De là cette agitation et cet emportement de langage. Les partis qui sont vraiment sûrs de leur avenir ont plus de sang-froid et de possession d'eux-

mêmes. En tous cas, une telle attitude aura au moins pour avantage de bien mettre à part les révolutionnaires du bonapartisme, d'éloigner définitivement d'eux tous les hommes d'ordre qui peuvent avoir eu des liens avec l'empire, mais que ces violences indignent ; car, certes, il n'est pas un conservateur, de quelque bord qu'il vienne, qui voudrait faire campagne avec eux sur le terrain où se sont placés M. Raoul Duval et les journaux auxquels nous faisons allusion.

Le Temps publie l'article suivant sur ce même sujet électoral :

Parmi les intéressantes déclarations de M. Thiers il en est une qui a été fort remarquée. L'ancien président de la République se déclare plus que jamais partisan du scrutin de liste. Et pourquoi ? — La République est-elle en péril ? nullement. — Le scrutin uninominal risquerait-il de faire la fortune des partis hostiles à la Constitution ? En aucune façon. Ce serait chose grave que de représenter le sort de la France comme lié dès à présent à un mode particulier de scrutin. Mais le scrutin de liste a sur ses rivaux l'avantage certain de déterminer la formation d'une majorité stable, homogène, portée aux affaires par le mouvement général de l'opinion. Voilà ce que le centre droit libéral se refuse encore à comprendre, et voilà ce que M. Thiers a pressenti, avec la pénétration habituelle de son jugement.

Quel sera donc le mot d'ordre des élections générales ! Sur quels témoignages cette opinion, qui doit être irrésistible, sera-t-elle appelée à se prononcer ? En un mot, entre quelles listes rivales le suffrage universel devra-t-il choisir ? La réponse est aisée. Aujourd'hui déjà, dans le calme plat des vacances, le mot de « révision » a le privilège de défrayer de nombreuses polémiques. La constitution républicaine est à peine née que les mécontents exploitent la clause révisionniste comme une promesse de décès à courte échéance. Un personnage de comédie disait à la lecture d'un contrat : « Mais il n'est question que de ma mort dans tout cela ! » Les partis hostiles à l'œuvre du 25 février font tenir le contrat tout entier dans les insinuations funèbres de l'article 8. La Constitution leur offre, paraît-il, les moyens de détruire la Constitution ; ils ne sont constitutionnels qu'à ce prix. C'est cette perspective pleine de sécurité qu'ils offrent au pays ; c'est avec ce programme qu'ils se vantent de conquérir les bonnes grâces du suffrage universel.

Il est vrai qu'un obstacle absolument légal menace de paralyser pour un temps leur humeur entreprenante. Jusqu'en 1880, le droit de proposer la révision appartient exclusivement au président actuel de la République. Or M. le maréchal de Mac-Mahon ne sera guère tenté sans doute d'user de son initiative dans le sens où les écrivains bonapartistes abondent chaque soir et chaque matin. Demander la révision « totale » avant 1880, ce serait biffer la loi du 20 novembre, qui en tout état de cause, lui attribuait, avant même le 25 février, sept années de pouvoir sous l'étiquette républicaine. Quant à la révision « partielle », on se demande quelle pressante nécessité pourrait convier un gouvernement conservateur à modifier inopinément une œuvre qui est le fruit d'une transaction où l'opinion conservatrice a su se faire la part suffisamment belle. Ce sont là des avantages qu'elle n'aura garde de compromettre et qu'elle a quelque raison de tenir pour assurés pendant cinq années encore. Quand le parti bonapartiste, dans ses discours et dans ses écrits, émet donc l'espoir d'une révision prochaine,

il cherche visiblement à s'étourdir ou à étourdir son public, par un accident dont il est contumier d'ailleurs, il se trompe ou il trompe sa clientèle, ce qui, pour l'effet produit, revient au même.

Mais si, présentée ainsi, la menace de la révision n'a rien qui puisse inquiéter aucun homme de bon sens, il n'en est pas moins vrai que dans la mêlée électorale ce mot d'ordre jouera un rôle, et un rôle retentissant. On essaiera de persuader aux mécontents que la révision est possible dès demain, et il est à craindre que les démentis n'y fassent rien. Les plus prudents respecteront les délais légaux, mais ils auront soin d'établir que l'année 1880 les délivrera de leurs engagements. On voit tout de suite quelles défiances les uns et les autres devront inspirer aux constitutionnels sincères. Comment des candidats, qui caresseraient ouvertement l'espoir de changer la forme du gouvernement en 1880, pourraient-ils travailler d'un cœur sincère à l'affermissement des institutions nouvelles ? Quel dévouement apporteraient-ils à un ordre de choses qui, dans leur pensée, n'est qu'un provisoire momentanément consolidé ? S'ils facilitaient la marche de la République, ce serait aller contre leurs propres visées. Et de quel droit viendraient-ils ensuite tenir leurs promesses électorales ? De quel front diraient-ils : « Puisque tout va bien, nous allons tout changer ! » Se porter fort pour la révision à échéance fixe, c'est avouer implicitement qu'on ne veut entrer dans la place que pour en livrer les clefs, quand le moment sera venu.

Ainsi, dans les élections prochaines, ce mot de révision déjà tant agité pourra servir à un classement logique des partis. D'un côté, ceux qui attendent la Constitution à l'œuvre et qui croient que le meilleur moyen de la faire vivre c'est d'y croire ; de l'autre, ceux qui, sous des noms et avec des procédés divers, se réservent de la détruire au plus tard dans cinq ans et plus tôt si le hasard ou les aventures leur viennent en aide. Le centre droit libéral et toutes les fractions de la gauche, à l'exception du petit groupe des intransigeants, sont pour la première de ces politiques ; c'est sur cet excellent terrain que la majorité libérale pourra invoquer sans crainte le jugement du pays.

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 15 septembre.

Le maréchal de Mac-Mahon, arrivé hier soir à l'Elysée, a présidé, ce matin à neuf heures, le Conseil des ministres. On suppose que le ministre de l'intérieur a donné communication à ses collègues d'un prochain mouvement préfectoral.

Après le Conseil, le Maréchal a reçu l'amiral La Roncière Le Noury.

Le Comité central des secours pour les inondés s'est réuni à midi, sous la présidence de M^{me} la maréchale de Mac-Mahon.

Le total des souscriptions s'élève aujourd'hui à près de 21 millions.

M. le maréchal et M^{me} la maréchale de Mac-Mahon repartent ce soir pour le Loiret.

On attribue à la gauche l'intention d'interroger le ministre de l'intérieur, dans la prochaine Commission de permanence, sur les mesures qu'il compte prendre pour réprimer les excès de la presse bonapartiste ; mais ce ne sont encore que des bruits, le comité de la gauche n'ayant encore tenu aucune

réunion et n'ayant pris par suite aucune décision à cet égard.

Dans une dépêche de Madrid, le nonce du Pape dans cette capitale aurait envoyé aux évêques espagnols une circulaire, dans laquelle il réclamerait le maintien de l'unité religieuse et l'exécution du Concordat de 1851, en déclarant qu'une conduite opposée troublerait la bonne entente du gouvernement espagnol avec le Vatican.

Une lettre de Pau annonce que la duchesse de Madrid se prépare à quitter cette ville, selon les uns, pour aller rejoindre don Carlos en Espagne, et selon d'autres, pour retourner en Suisse où le prétendant lui-même, acculé dans ses dernières positions, ne tarderait à aller lui-même la rejoindre.

Revue des Journaux

Français.

On a fait quelque bruit ces jours-ci autour d'une brochure anonyme, publiée sous le titre: Les Responsabilités, lettre d'un gentilhomme de province à Mgr le comte de Chambord. L'auteur de cette brochure, sous une forme très-âpre, qui nuit souvent à l'effet qu'il veut produire, cherche à établir que la responsabilité de l'échec monarchique incombe tout entier à M. le comte de Chambord. L'Union et d'autres feuilles royalistes se sont vivement émus de cette brochure, et elles ont interpellé les journaux orléanistes. Le Journal de Paris, qui a passé jusqu'à présent pour l'organe le plus autorisé des princes d'Orléans a répondu en publiant la note suivante:

Il vient de paraître une brochure anonyme, intitulée: Les Responsabilités, lettre d'un gentilhomme de province. L'auteur, quel qu'il soit, de cet écrit, nous paraît méconnaître d'une manière complète la situation créée par la démarche de Frohsdorf, par l'échec de la tentative de restauration monarchique, par la loi du 20 novembre 1873 et par les lois constitutionnelles du 25 février 1875.

La démarche de Frohsdorf a eu un résultat qu'il n'est au pouvoir de personne d'annuler, et que nous résumerons dans ces deux mois: la monarchie sera héréditaire, ou elle ne sera pas.

La monarchie héréditaire a échoué, on sait dans quelles circonstances. Dès lors, fidèles à la pensée qui avait dicté la démarche de Frohsdorf, nous n'avons pas cherché à établir une autre monarchie. Nous nous sommes ralliés loyalement, d'abord au septennat de M. le maréchal de Mac-Mahon, ensuite à la République entourée d'institutions conservatrices, telle qu'elle a été organisée par les lois constitutionnelles du 25 février.

La brochure dont nous parlons remet en question ces résultats, que nous considérons comme acquis et indiscutables. Elle est donc en opposition absolue avec la politique que nous avons suivie, et dans laquelle nous sommes plus que jamais décidés à persévérer.

Nous tenons le sentiment qui a inspiré cette note. Quant à nous, nous estimons que les discussions rétrospectives, sur des faits à propos desquels chacun a son opinion arrêtée, sont stériles et fâcheuses. Il importe aussi peu de récriminer sur les conditions dans lesquelles a échoué la monarchie que sur celles dans lesquelles la République a été votée. Nous avons assez à faire devant nous pour ne pas nous attarder à regarder en arrière. Ce qui importe, c'est de s'unir tous pour tâcher de défendre sous la République les intérêts et les principes que nous aurions défendus sous la monarchie. Or, tout ce qui, en soulevant entre les conservateurs des débats irritants, tendrait à rendre leur union plus difficile pour ce qui est l'œuvre d'aujourd'hui ou de demain, serait une mauvaise action.

Patrie.

L'insurrection de l'Herzégovine qui, comme toutes les insurrections, est profondément déplorable et condamnable au premier chef, a eu cependant un bon côté: elle a montré que l'Europe, devenue aujourd'hui plus sage, plus réservée et plus réfléchie, ne se laissait plus emporter par le premier courant un peu tumultueux passant auprès d'elle. Vainement a-t-on essayé de ressusciter, grâce aux troubles récents, la question d'Orient; vainement a-t-on espéré, dans un certain milieu, que les cabinets allaient venir aux notes aigres et comminatoires jusqu'au moment prochain ou les peuples, à leur tour, en viendraient aux mains; les espérances ont été trompées, les projets qu'avaient caressés certaines individualités ayant intérêt à se jeter et à entretenir le trouble dans l'Europe ont absolument avorté,

et il faudrait que les choses changeassent bien vite et bien complètement de face pour que le soulèvement des provinces turques donnât naissance à des complications internationales.

Si nous nous félicitons de ce résultat, de cette situation nouvelle, nous n'avons pas besoin de le dire. La France a donné, depuis cinq ans bientôt, d'assez nombreuses et éclatantes preuves de sa modération et de son ardent amour de la paix pour qu'on soit assuré partout de la satisfaction qu'elle éprouve à voir cette paix consolidée par l'attitude des autres nations. Elle se réjouit à l'idée que les puissances éprouvent, comme elle, une profonde répulsion pour la lutte et pour l'attaque, et qu'il se trouve dans le vieux monde bien peu d'hommes d'Etat enclins à se jeter dans les aventures.

Informations

On raconte qu'une des notabilités du parti impérialiste s'est immédiatement rendue auprès du maréchal Mac-Mahon, à la nouvelle de la révocation de M. le vice-amiral de La Roncière, et a dit au président de la République: « Prenez garde aux orléanistes, ils vous trompent. » Le Maréchal a répondu: « C'est exactement ce que vient de me dire de vous la personne avec laquelle je m'entretenais quand vous êtes arrivé. »

L'amiral La Roncière est à Paris. L'escadre d'évolutions de la Méditerranée a reçu l'ordre de se diriger vers la côte d'Afrique; elle s'arrêtera à Oran.

La grande réunion des bonapartistes au château d'Arenenberg est fixée au vendredi 17 septembre.

M. Rouher quittera Paris jeudi prochain. MM. Raoul Duval et La Roncière Le Noury sont également attendus par l'ex-prince impérial.

(Gazette de France.)

On lit dans l'Evénement:

Le bruit court que l'ex-prince impérial aurait adressé une lettre de félicitations à l'amiral La Roncière. Le Noury.

Pendant le voyage qu'il vient de terminer, le général de Cissey, mettant à exécution le programme qu'il s'était tracé d'avance, a visité une grande partie des travaux de défense actuellement en cours d'exécution dans l'Est de la France.

L'honorable ministre de la guerre s'est montré, paraît-il, fort satisfait de l'impulsion donnée aux travaux; quelques-uns sont fort avancés, d'autres viennent seulement d'être entrepris, mais tous, sans exception, devront être terminés dans un délai de cinq ans.

Le général de Cissey a profité de son inspection pour renouveler aux officiers du génie chargés de diriger les travaux les instructions interdisant l'entrée des chantiers à tout individu qui n'y serait pas employé.

Ces recommandations sont surtout utiles dans l'Est de la France, où l'on signale la présence de nombreux individus absolument étrangers au pays.

Le journal l'Evénement a publié une lettre de M. Madier de Montjan à M. Naquet. Ce document complet et fortifie les déclarations faites récemment, et par M. Naquet, et par M. Louis Blanc, et donne une importance de plus en plus grande à la manifestation des opinions intransigeantes.

D'après l'Echo universel, les ordres viennent d'être renouvelés pour que les colonels aient à faire redoubler la surveillance aux abords des casernes, à l'effet d'empêcher la propagande bonapartiste, dont on signale le redoublement.

Ce sont des cantiniers ambulants qui, le plus souvent, sont chargés, sous le prétexte d'un petit commerce de liqueurs, de la remise aux soldats des brochures et photographies impérialistes.

Les événements de 1870 et de 1871 devront nécessairement ralentir le développement

de nos diverses institutions de secours mutuels. L'épargne était atteinte par la guerre étrangère, et l'esprit d'association découragé par la guerre civile. Le temps d'arrêt n'a pas été de longue durée; mais si nous sommes revenus, pour le nombre des Sociétés existantes, au chiffre de 1867, nous n'en sommes pas encore au chiffre de 1866 pour le nombre des sociétaires. C'est là une conséquence naturelle et déplorable de la déclaration de guerre de 1870.

Il y a quelques mois, à la suite d'un véritable complot, l'un de nos missionnaires en Chine fut assassiné par la population de Schuen.

Après des pourparlers avec le cabinet de Céleste-Empire, M. de la Roquette, secrétaire de notre légation, fut délégué par le chargé d'affaires, M. le comte de Rochechouart, pour se rendre sur les lieux afin d'obtenir réparation et justice du meurtre commis.

Le dernier courrier de Pékin nous apprend que M. de la Roquette a complètement réussi dans sa mission. Non-seulement il a obtenu la position des coupables et la tête du meurtrier, mais encore une indemnité pécuniaire de 40,000 thaëls qui ont été immédiatement versés à notre légation. De plus, et c'est là un point important, le gouvernement de Pékin a sévèrement réprimandé les autorités locales qui, dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, ne se sont opposées qu'avec une extrême mollesse à cette manifestation, terminée par un lâche assassinat.

Un correspondant français écrit de Metz à l'Avenir militaire:

Dans les cercles des officiers supérieurs de Metz on prétend qu'il est très sérieusement question d'augmenter chaque compagnie d'infanterie des régiments prussiens, en garnison en Alsace-Lorraine, de « trente hommes. » On ajoute que si cette mesure se réalise, ainsi qu'on l'espère, elle sera étendue à toute l'armée allemande. Ce serait une réponse indirecte à la création de notre 4^e bataillon dans les régiments d'infanterie mesure qui a été fort controversée dans la presse allemande et qui paraît avoir déçu à Berlin.

Suivant les officiers supérieurs les plus sérieux l'armée allemande compterait en 1876, un effectif complet de « deux millions d'hommes, » qui pourra être mobilisé en quelques jours, qui aura le nombre d'officiers voulu et auquel il ne manquera qu'un nombre suffisant de sous-officiers, laque on espère également combler.

Dans ces mêmes cercles militaires, on soutient qu'à partir de 1876 l'Allemagne sera si forte, ses armements si complets, sa facilité de mobilisation si grande, qu'elle pourra lutter en cas de besoin, contre la France, contre la Russie et contre l'Autriche à la fois. Elle jetterait, dans l'espace de quelques jours, déclare-t-on, un demi-million d'hommes sur la Russie, un demi-million sur l'Autriche, et un million d'hommes sur la France, et serait ainsi sûre (?) de dicter des conditions à ces trois grandes puissances à la fois. Tous les officiers allemands paraissent d'accord qu'en cas de conflagration, l'armée allemande envahirait les pays ennemis avec une rapidité foudroyante, en se précipitant vers les points de concentration convenus par tous les chemins et toutes les voies praticables.

ESPAGNE

On communique à l'Agence Havas les renseignements suivants sur le changement ministériel qui vient de s'accomplir en Espagne:

Aussitôt le retour du général Jovellar à Madrid, la question politique fut posée en conseil des ministres au sujet des prochaines élections.

Les membres du cabinet appartenant à l'ancien parti modéré demandèrent la modification, par un décret, de l'ancienne loi électorale sur le suffrage universel.

Excepté les trois ministres modérés, tous les autres furent de l'avis du président Canovas, qui soutint que le devoir du gouvernement était de respecter la légalité établie quand il arriva au pouvoir, laissant au futur Parlement le soin de la modifier s'il était nécessaire.

En présence de cette attitude de la majorité, trois ministres sur neuf donnèrent leur démission.

M. Canovas rendit compte au roi de ce fait. S. M. à première réflexion, accepta la façon de voir de la majorité du cabinet et pria M. Canovas de former un nouveau ministère.

M. Canovas déclina respectueusement cette mission en disant qu'ayant présidé longtemps une situation qui représentait la conciliation des anciens

partis et consolidé avec son aide la nouvelle monarchie, la délicatesse lui commandait de ne pas rester aux affaires avec un seul des éléments conciliés.

En présence de cette décision, S. M., après avoir remercié chaleureusement M. Canovas pour les services qu'il lui avait rendus depuis son avènement, chargea le général Jovellar et M. Salaverria de former un nouveau ministère dans lequel entreraient les éléments les plus libéraux de l'ancien.

Le nouveau ministère est formé avec l'appui et même avec le concours de M. Canovas, qui continuera à l'aider de ses lumières et de son expérience.

Un supplément du Cuartel Real, en date de Tolosa, 8 septembre, contient la proclamation suivante:

A l'Armée royale du Nord.

Volontaires,

J'ai donné l'ordre à mon chef d'état-major général de faire lire, sous forme d'Ordre général de l'armée, le rapport sur la défense glorieuse de la Seo, la proclamation enthousiaste du général Lizarraga aux forces qu'il commandait, et l'acte de son honorable capitulation.

Dans ces magnifiques documents, vous verrez jusqu'où se sont élevés la loyauté et l'héroïsme de vos frères d'armes; et bien que vous soyez accoutumés à vaincre, cela pourra vous servir d'excellent exemple pour la résistance, et de motif pour vous enorgueillir, que d'avoir des camarades aussi héroïques que les défenseurs d'Urgel.

Il est glorieux de vaincre, mais il ne l'est pas moins de succomber enveloppés dans la bannière de l'honneur, teinte d'un sang généreux et saluée avec respect et admiration par les ennemis eux-mêmes.

Volontaires,

Je sais que votre cœur battra d'un enthousiasme égal au mien lorsque vous connaîtrez la défense de la place d'Urgel.

Jurons donc, en mémoire des vaillants qui viennent de tomber, de vaincre ou de mourir au pied de nos canons, en montrant toujours à l'ennemi que, même lorsqu'il remporte des succès, il doit saluer la grandeur de notre foi.

Votre roi et général, CARLOS.

ORIENT

Le discours que le prince Milan a prononcé à l'ouverture de la Skouptschina n'est pas tout ce que l'on aurait pu souhaiter dans les circonstances délicates où se trouve en ce moment la Serbie. Dans l'intérêt de la solution pacifique des difficultés que soulève l'insurrection herzégovinnienne, il eût été préférable que le jeune souverain serbe demandât pour sa politique le concours des députés de la nation d'une façon un peu plus claire et qui prêtât moins à l'interprétation belliqueuse que semble lui avoir donné son auditoire, en s'écriant avec enthousiasme: « Nous le voulons! nous le voulons! » Mais il faut tenir compte des sentiments nationaux pour lesquels le prince Milan est obligé d'avoir de grands ménagements; et comme, en somme, c'est surtout sur la sagesse du sultan et sur les puissances garantes qu'il fonde ses espérances, on peut croire que son discours est au fond plus pacifique qu'il en a l'air, et que, de ce côté, l'œuvre conciliatrice de la diplomatie ne sera pas sérieusement entravée.

Chronique locale

et méridionale

M. le ministre de l'Instruction publique vient d'adresser à la Société des Etudes du Lot, une somme de 100 fr. pour continuer les fouilles qui ont été entreprises sous les auspices de cette Société sur l'emplacement de la nouvelle caserne.

Le bal des Jardiniers a eu lieu mardi soir. Mieux organisé, s'il se peut, que de coutume, la salle du Théâtre était trop étroite pour recevoir l'affluence qui se pressait non-seulement dans la salle, mais encore aux deux galeries. Jamais plus joyeuse réunion dans un milieu plus fleuri. Les danses ont duré jusqu'à 4 heures du matin.

Hier soir vers trois heures, la nommée Jeanne Blanc, du village de Valroufié; revenait du marché de Cahors; arrivée au faubourg Labarre elle vit la domestique de M. Labie, notaire; elle s'approcha promptement de lui pour le prier de la prendre dans sa voiture; s'étant placée devant les chevaux elle fut renversée et le conducteur, n'ayant pu arrêter instantanément, la roue de devant passa sur cette femme qui fut aussitôt transportée chez M.

Vaissé, menuisier où elle reçut les premiers soins du docteur Hautefage; ce médecin déclara qu'il n'y avait aucune lésion intérieure et que l'état de la malade était sans gravité.

Ce matin, la femme Blanc voulait rentrer chez elle, mais le médecin envoyé par M. Labie s'y est opposé.

Hier soir, avait lieu la clôture de la Neuvaine faite à Notre-Dame de St-Georges; un sermon en plein air a été dit en présence de plus de 500 personnes, sans que le moindre trouble se soit produit. Le plus profond recueillement a présidé tout le temps de la cérémonie champêtre.

On nous écrit de Cajarc: Il ne s'en est fallu que de 8 ou 9 centimètres que la dernière crue du Lot égalât celle de 1868, la plus forte qui ait eu lieu depuis 1783.

Le Courrier, de Montauban, dit que la crue si subite du Tarn a produit dans cette ville une vive et poignante émotion.

L'immense nappe d'eau qui couvrait les quais de Villebourbon et baignait les murs de la Mairie occupait ainsi une largeur d'environ 200 mètres, s'engouffrant sous le pont, entraînant avec elle une quantité énorme de bois, d'arbres, de débris de toute nature, des objets mobiliers et des instruments aratoires. On a vu passer hier soir la toiture entière d'un hangar où d'une écurie.

La population s'est portée en foule sur le pont de Villebourbon; elle paraissait profondément affectée par ce lamentable spectacle, qui lui rappelait les malheurs dont le département a si cruellement souffert il y a quelques mois à peine.

On ne s'explique cette crue subite, que rien ne faisait prévoir, qui est venue nous surprendre par une magnifique journée de soleil, que par le passage d'une trombe qui a dévasté les montagnes de la Lozère, et dont les effets se sont fait sentir dans plusieurs départements voisins.

Les inondations ont causé dans la Lozère de grands désastres; les pertes matérielles sont considérables; il y a plusieurs victimes.

Plusieurs orages ont occasionné des pertes considérables dans l'Hérault, mais surtout du côté de Saint-Chinian et de Saint-Pons.

A Saint-Pons, toute la basse ville a été inondée. A Saint-Chinian, une trombe d'eau a détruit cinquante maisons. On a retrouvé neuf cadavres et une soixantaine de personnes manquent à l'appel.

La circulation a été interrompue sur le chemin de fer entre Narbonne et Port-Vendre.

Sur l'embranchement du Vigan, la voie a été interceptée par l'éboulement d'un gros bloc de rocher.

Le Tarn a éprouvé une crue subite. Les eaux atteignaient 3 m. 65, soit environ 50 centimètres de plus qu'au 23 juin dernier. Le batardeau d'Albi a été partiellement emporté. La rivière charrie beaucoup d'épaves.

Il y aura le 29 de ce mois, aux environs de midi, une éclipse annulaire de soleil; elle sera visible à Cahors, comme éclipse partielle.

M. le Ministre de la Marine et des colonies a informé son collègue de l'instruction publique qu'il y a lieu de pourvoir.

A un emploi d'Inspecteur de l'instruction publique à l'île de la Réunion. Le traitement alloué à ce fonctionnaire se composerait des appointements qu'il toucherait en France au moment de sa nomination et d'un supplément qui porterait ses émoluments à 12,500 francs (y compris les frais de bureau). Il recevrait en outre, des frais de tournées payés sur mémoire d'après les tarifs de la réglementation locale.

La durée des fonctions d'Inspecteur serait au maximum de 4 années. 2° à un emploi de secrétaire d'Académie aux appointements de 5,000 francs. Les candidats à cet emploi devront remplir les conditions exigées en France pour être appelé aux fonctions d'Inspecteur primaire.

Les membres de l'Université qui désirent occuper les emplois dont il s'agit, sont priés d'adresser, sans délai, leurs demandes au ministère de l'Instruction publique (Direction de l'enseignement supérieur).

Pour la chronique locale, A. Layton.

BIOGRAPHIE

L'ABBÉ PARAMELLE

Une modeste, mais très-réelle célébrité vient d'être enlevée à notre département: l'abbé Paramelle s'est éteint le 20 du mois dernier.

Jean-Baptiste Paramelle naquit, en 1790, à Felzins, canton de Figeac.

Il était fils d'un simple cultivateur, homme d'une probité sévère et d'une foi inébranlable (1). Il céda aux pieuses inspirations de sa famille, ainsi qu'à son amour des choses saintes, en entrant dans l'Église. Il est au nombre des heureux exemples qui prouvent que le clergé de France, reconnu si pur, si vertueux et si intelligent de sa mission, n'a rien perdu, au contraire, en se recrutant, de nos jours, dans les rangs modestes de la Société, et en se retrempan ainsi aux humbles sources de l'extraction apostolique.

Chose remarquable et qui surprend d'abord, quoique prêtre fort éclairé, il ne fut ni théologien profond, ni prédicateur éloquent; il ne fut non plus ni savant, ni grand littérateur, ni grand artiste; il n'occupa aucune fonction publique éminente, et il est néanmoins mort célèbre, et presque illustre. C'est vraiment un type singulier et tout à fait à part, dans notre temps, à raison de la rareté et si exceptionnelle spécialité qui lui a fait un nom, dont l'éclat populaire brilla même de son vivant.

Tout le monde sait la mission qu'il s'était donnée et qu'il a si bien remplie. Enumérons rapidement les principales phases de l'existence d'une personnalité que l'on peut dire unique dans son genre.

Ordonné prêtre à 24 ans, il fut appelé successivement au vicariat de Souceyrac et aux cures de Saint-Jean Lespinasse et de Cornac. Dans ces divers postes, il remplit avec zèle tous ses devoirs sacerdotaux. Cependant l'étude absorbait tous les moments que ne réclamait pas l'exercice de son ministère. Elle était en quelque sorte pour lui une seconde religion, dont l'objectif était le progrès de l'humanité et le bonheur de ses semblables. Il ajoutait, en particulier, un grand prix à la connaissance de l'histoire locale, prévenant en cela les tendances si prononcées de l'époque présente. Il se livra de bonne heure à la recherche de quelques antiquités romaines situées dans son voisinage; il fit même quelques découvertes qu'il exposa dans plusieurs Notices intéressantes.

Plus tard il tourna d'un autre côté ses méditations et forma un projet aussi élevé que patriotique.

On sait que plusieurs contrées du haut Quercy, et particulièrement celle que l'on appelle vulgairement le Causse, éprouvent trop souvent, pendant l'été, une regrettable disette d'eau. L'abbé Paramelle conçut l'idée d'y remédier, et profita de tous ses loisirs pour se consacrer à des travaux ayant pour but d'abreuver ces régions arides. Afin d'y parvenir, comme il n'avait reçu qu'une instruction, pour ainsi dire exclusivement latine et théologique, il se mit à l'œuvre pour se créer une éducation scientifique, indispensable à son objet. Nous l'avons vu tatonner longtemps dans les bas-fonds de la physique et de la géologie. Il était si attiré dans cette voie, qu'il y prenait pour guide suprême Valmont de Bomare et son dictionnaire, et qu'il le citait devant nous avec une confiance sans bornes, après les travaux qu'il ignorait alors absolument des Lamark, des Dumeril, et des Cuvier. A force d'étude et d'application, il finit par progresser sensiblement à ce sujet, et il acquit assez de théorie minéralo-géologique pour emprunter aux sciences physiques le complément indispensable à l'accomplissement de ses desseins touchant l'hydroscopie. Il créa un système ayant pour objet la découverte des sources souterraines dans les lieux même qui en paraissaient les plus dépourvus. Il étudia pour cela les cours des eaux cachées sous la surface du sol, et qui, suivant les divers accidents de terrain, y coulent dans des directions qu'il supposait avec vérité en rapport de similitude avec le mouvement en pente des ruisseaux et autres eaux extérieures. Telle est l'idée mère de sa méthode. C'est de là qu'il partit pour parvenir à systématiser ses moyens de découvrir les sources. Hâtons-nous de dire que dans cette recherche il ne fut conduit par aucun précédent écrit ou traditionnel. Personne, en effet, que nous sachions, n'avait émis une telle et si féconde donnée. Ce n'est qu'au flambeau de ses propres investigations qu'il put marcher dans cette voie toute nouvelle. Pour assurer le succès de ses vœux, il eut recours à l'expérimentation. Quelques heureux résultats qu'il obtint près des lieux qu'il habitait, l'engagèrent peu à peu à étendre l'application de ses idées. De proche en proche et de pérégrination en pérégrination, dès qu'il eut acquis la certitude de l'effet de ses procédés, il en vint jusqu'à parcourir une grande partie de la France, et même il en dépassa plusieurs fois les frontières, apportant partout le bienfait de ses opérations hydroscopiques. Il a constaté avoir visité plus de trente mille localités, laissant derrière lui la découverte d'une innombrable quantité de sources (2), qui, d'après ses instructions avaient surgi, souvent même contre toute

1. Mon père, nous disait un jour son fils, aurait eu le courage de souffrir le martyre. 2. Il les évalue lui-même au nombre de dix mille.

attente de la part des intéressés.

Dans ses nombreux voyages il apparaissait aux yeux des populations comme un personnage extraordinaire et possesseur de merveilleux secrets pour procurer de l'eau potable aux contrées qui semblaient en être les plus déshéritées. Sa taille élevée, sa physionomie ouverte et populairement sympathique, la franche simplicité de ses manières, la modestie patriarcale de son costume, formaient un prestige qui séduisait les foules, et il en était partout accueilli avec le plus vif empressement.

Les cent voix de la presse provinciale annonçaient, saluaient son arrivée, et acclamaient à l'envi ses découvertes.

C'est ainsi que ce missionnaire d'un genre tout à fait à part eut occasion d'être reçu dans une quarantaine de nos départements, où il opéra successivement, et où il rendit d'immenses services.

De cette mission si utile au public, qu'il pratiqua pendant un quart de siècle; il recueillit, il est vrai, de bons résultats pour lui-même. Il s'enrichit, nous l'avouons, en faisant du bien aux autres, et il a laissé aux siens, comme on sait, une grande fortune. Mais nous n'ignorons pas qu'il eût aisément pu la décupler, s'il l'avait voulu. Combien de propriétaires ruraux, nous a-t-il dit plusieurs fois, habitant des lieux écartés et immémorialement privés d'eau, désespérant de pouvoir jamais en posséder un peu à portée de leur domicile, lui en auraient payé la découverte un prix énorme qu'il aurait pu stipuler d'avance. Mais, dans l'austérité de sa conscience, il avait fixé le chiffre de 15, 20 ou 25 francs seulement par chaque source trouvée, suivant son importance prévue. Il poussait même la délicatesse d'âme jusqu'à rendre la somme en cas d'insuccès; et ce qui fait peu d'honneur à la générosité humaine, c'est que nul de ses clients ne refusa le remboursement de la petite somme, oubliant de la peine qu'avait, en ce cas même, prise pour lui l'hydroscopie voyageur.

A la suite de ses excursions si multipliées et si fécondes en bons résultats pour les diverses populations qu'il avait vaillamment visitées et secourues (1), l'abbé Paramelle entra dans son repos; il continua de vivre à Saint-Céré, de cette vie simple et presque austère qu'il y avait autrefois menée dans sa position première. Son temps était partagé entre ses obligations de prêtre libre qu'il n'avait négligées en aucun temps, et l'étude la plus assidue et la plus appliquée, à laquelle il se livrait encore, avant ses derniers jours. Toutes ses méditations et toutes ses recherches scientifiques convergèrent vers un seul point; elles avaient toutes pour objet l'avancement de sa Méthode hydroscopique. L'espace nous manque pour en donner ici une analyse même sommaire. Nous laissons avec confiance ce soin tout spécial à l'un des rédacteurs les plus autorisés du Bulletin de notre Société des Études, qui doit s'acquitter pertinemment de cette tâche (2) en faveur du mémorable abbé, qui n'avait pas manqué de se faire affilier à notre fraternelle Compagnie. Il nous suffira, quant à nous, de dire que sa théorie fut le fruit de cinquante ans de travail d'esprit ou de corps. Dès l'année 1827, nous l'avons nous-même vu, dans l'humble presbytère de Cornac, élaborant un premier Mémoire qui contenait en germe son futur système, et les éléments de la méthode sur laquelle il a fait reposer, depuis, son ouvrage sur l'Art de découvrir les sources, qui ne devait être publié qu'en 1855, et dont la troisième édition a paru récemment.

A ce rapide exposé des travaux de l'abbé Paramelle nous ajouterons une observation, toute particulière, à l'adresse de plusieurs de ceux qui jusqu'à présent n'avaient rien appris sur cette grande personnalité, et qui, pouvaient, par conséquent, concevoir une idée fautive de ses procédés hydroscopiques. Ils résultaient a priori d'une conception approfondie et raisonnée sur la matière objet de son œuvre. Celle-ci est fondée, d'après lui, sur un vrai système scientifique et rigoureusement expérimental. Elle exclut dès lors toute similitude de son auteur avec ces sortes de jongleurs plus ou moins accrédités aux yeux du vulgaire, qui apparaissent, autrefois surtout, sous le nom de magiciens, de sorciers ou de devins, armés pour découvrir les sources, de la baguette divinatoire. L'ignorance et la superstition pouvaient seules ajouter quelque foi aux manœuvres de ces hommes qu'on appelait des rhabdomanciens, dont l'instrument prestigieux empruntait, sans doute son origine au souvenir de la Verge de Moïse et d'Aaron chez les hébreux; mais n'en était, en tous cas, que l'indigne contrefaçon. Rien de plus faux que les prétendus effets de la baguette entre les mains de ces adroits empiriques; et nous ne saurions concevoir qu'il ait pu se rencontrer plusieurs savants qui aient discuté gravement une si oiseuse et si absurde question. Notre abbé s'y est lui-même arrêté, mais c'est pour la résoudre dans le sens négatif que nous venons de dire. Il alla jusqu'à faire un certain nombre d'expériences qui toutes tendirent à démontrer la vanité radicale du métier de ces charlatans effrontés, qu'après d'autres auteurs, il décore du beau nom, qui n'est heureusement pas encore français, de bacillogires (**).

Tel nous apparaît l'abbé Paramelle comme docte

1. Il voyageait presque toujours à cheval. 2. Le savant Malinowski. (**). En grec, tourneurs de bâton.

et puissant hydroscopie. Comme écrivain, il publia, dans sa jeunesse, une vie de Ste-Espérie, et déjà son livre sur l'Art de découvrir les sources était parvenu à la seconde édition lorsqu'il fit imprimer une brochure intitulée Chronique sur la ville de St-Céré où il reproduit une certaine série de faits locaux, puisés surtout dans un manuscrit patois. Il y mentionne aussi la vie des hommes remarquables qui ne sont plus, et qui ont vu le jour à St-Céré. Cette petite biographie n'est, en grande partie, du reste, que la répétition textuelle de notices contenues dans notre Biographie du Lot, et de celle que l'on trouve dans le dictionnaire statistique de Deribier, historiographe du Cantal.

Comme écrivain, l'abbé Paramelle était loin de posséder la supériorité qui le distinguait comme investigateur, sagace et original, des secrets de la nature souterraine. Pour le peindre en toute vérité nous devons dire même qu'il manquait de sens littéraire. Cette faculté faisait défaut dans cette tête, d'ailleurs assez philosophiquement organisée. Sa notice sur la vie de Sainte-Espérie fut écrite dans un style de tout point inadmissible. Il avait systématiquement adopté d'abord les formes d'une diction contre laquelle une critique amie chercha longtemps, mais en vain, à le prévenir. Il se détermina néanmoins à s'en départir pour la rédaction de son livre sur les Sources, et pour celle de sa Chronique; et nous croyons savoir qu'à la fin, au lieu de les écarter, il eut le bon esprit et la louable modestie d'invoquer les conseils et les secours de l'amitié.

L'abbé Paramelle menait la vie d'un bénédictin. Il ne s'était jamais beaucoup produit au dehors. Après l'amour de Dieu et de ses devoirs essentiels de prêtre, son unique passion était l'étude. Même en vieillissant, il se montrait aux yeux de quelques rares visiteurs, toujours livré à un travail sérieux de cabinet qui avait pour objectif incessant des réflexions, des lectures et des recherches tendant vers son but hydroscopique. On peut dire que ce fut en lui une sorte d'idée fixe, qui tourna en faveur du bien public par les perfectionnements successifs qu'il apporta jusqu'à la fin, au système dont il est le créateur. Ainsi absorbé, dans son hermitage de Saint-Céré, comme jadis Archimède dans son cabinet solitaire de Syracuse, l'abbé Paramelle semblait s'apercevoir à peine des bruits d'ici-bas, et du mouvement de la vie sociale qui l'entourait dans son isolement volontaire. Nulle distinction ne pouvait aller l'y trouver, et forcer en quelque sorte, son asile. Aussi on n'a eu à exposer sur son cercueil ni le rocher canonial dont il était si digne, ni ce petit bout de ruban étoilé, créé pour le mérite, et qui devient trop souvent le partage de la médiocrité, ou même de l'indignité qui le mendie. Mais que sont ces éphémères insignes, en face de... la Mort? L'abbé Paramelle a dû la voir arriver avec sérénité, lui qui nous écrivait naguère: « Mes derniers jours se passent avec calme, et sans trouble; je me prépare de mon mieux au grand passage de l'éternité, et me dis très fréquemment, comme le roi David; et nunc quæ est expectatio mea? Nonne dominus? »

Le Dr J.-B. VIDAILLET, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand.

Dernières nouvelles

Versailles, 15 sept. soir.

Le Président de la République partira samedi pour aller assister aux manœuvres militaires qui auront lieu entre Clermont et Moulins. Il y restera deux jours. Il ira ensuite assister aux manœuvres militaires de deux autres corps d'armée du côté de Rouen et d'Orléans. A cette occasion, le Maréchal visitera Rouen, où il ne serait pas impossible qu'il prononçât un discours politique. Le Maréchal sera de retour à Paris le 27.

On parle aussi, mais d'une manière encore assez vague d'un discours que M. Buffet prononcerait dans les Vosges à l'occasion d'un comice agricole qu'il doit présider. C'est demain soir, après la séance de la commission de permanence, que le président du conseil, accompagné de M. Dufaure, son chef de cabinet, doit partir pour les Vosges.

Le gouvernement n'a été avisé jusqu'ici qu'aucune question dût lui être posée demain à la commission de permanence.

On annonce comme très-probable la commutation de peine de deux condamnés à mort, Vidal et Vergès, qui sont dans les prisons de Toulouse.

Bourse de Paris.

Paris, 16 septembre 1875.

Table with 2 columns: Rente 3 p. %, 4 1/2 p. %, 5 p. % and corresponding values: 65.80, 95.15, 104.35

Pêche! Pêche! Pêche!

La Chasse illustrée, unique journal de chasse et pêche, publié en France, vient, à l'occasion de la réouverture de la pêche, de commencer une série d'articles pratiques illustrés sur les différentes manières de prendre le poisson en eau douce et en eau salée.

On l'a dit avec raison: « La Chasse illustrée, c'est « l'ami intime de la maison, hôtel, château, ferme ou villa. »

An mois d'août prochain paraîtra L'ALMANACH DE LA CHASSE ILLUSTRÉE, connue de tout le monde des sportsmen. Prix: 4 fr.; par la poste, 4 fr. 25.

En ce moment, La Chasse illustrée publie une nouvelle d'un brio étourdissant: PHÉNOMÈNE, Braconnière-Aubergiste, par M. C. d'Amazeuil.

Un numéro gratuit du journal, contenant dix pages d'impression, est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

Directeur, M. A. F.-DIDOT; rédacteur en chef, M. H. EMILE CHEVALIER.

Prix d'abonnement: 20 fr. par an; 5 fr. par trimestre. 56, rue Jacob, à Paris.

A nos lecteurs

La nouvelle loi sur la presse va profondément modifier les conditions de concurrence des journaux. Aussi ceux qui existent déjà font-ils des efforts considérables pour attirer des abonnés; les journaux bonapartistes abaissent leur prix ou offrent en prime des montres en cuivre doré.

Réorganisée sous le patronage de Députés de la Gauche, l'Opinion nationale n'a pas cru devoir recourir à ces procédés. Sa rédaction, déjà si estimée, fait tous les jours de nouvelles recrues: M. L. Ratisbonne vient d'entrer à l'Opinion nationale et nous assure que M. Pessard devient également collaborateur de ce journal, où il pourra continuer en faveur des institutions républicaines, la brillante campagne que « l'ordre moral » était venu si brutalement interrompre.

Abonnement: 16 francs par trimestre. Bureaux: 5, rue Coq-Héron.

Crédit foncier de France.

Emission à 485 fr. d'Obligations communales de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort. Emissions au pair d'Obligations communales 5 0/0, pour une échéance de 10 ans et à 4 1/2 %, pour une échéance de 5 ans à moins de 10 ans.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations communales 5 % rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT, RUE JACOB, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, SOUS LA DIRECTION DE M^{me} EMMELINE RAYMOND.

Ce journal, indispensable à toutes les mères de famille, paraît le samedi de chaque semaine, il donne par an plus de 2,000 gravures sur bois; — 24 planches dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges; — romans, nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande, par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT et C^o, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste: dans ce cas il faut ajouter, pour chaque trois mois, un timbre de 25 centimes, soit quatre timbres pour l'année.

Prix pour les départements:

1^{re} édit.: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. 4^e — avec une gravure coloriée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE

PARIS — 28, rue du Rocher, 28 — PARIS

Dirigée par E. JULY, ancien élève de l'École normale supérieure et professeur de mathématiques des lycées et de l'École

préparatoire de Sainte-Barbe.

Cours préparatoires aux Baccalauréats (session de novembre) et à l'École centrale (session d'octobre).

Avis important.

Nous faisons un dernier et pressant appel à nos abonnés en retard. Il importe, vu le nombre croissant des souscripteurs, que les abonnements nouveaux ou les renouvellements soient soldés d'avance.

La tenue des registres est ainsi simplifiée, et l'on évite toute irrégularité dans le service.

Nous conseillons l'envoi d'un bon sur la poste, comme le moyen le plus sûr, et le plus rapide.

Le Directeur,

A. LAYTOU.

Pour les extraits et articles non signés Le propriétaire-gérant A. Laytou.

BAYLES JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnoons, pince-nez faces à main, bonsoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décamètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, mires, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, trousses de voyage, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Bel assortiment de coutellerie fine, de sécateurs, instruments de chirurgie, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques.

ORFÈVRE ET COUVERTS

DE LA MAISON CHRISTOFLE

ET RÉARGENTURE.

BIJOUTERIE RELIGIEUSE

ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES

D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,

TONDEUSES, TOURNE-BROCHES

ET RÉPARATIONS.

ASSORTIMENT

DE REVOLVERS DES FABRIQUES

DE LIÈGE.

AVIS

A MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

On trouvera durant le temps de la Retraite pastorale, chez M. le Concierge du séminaire, un grand assortiment de Soutanes, Douillettes, Camerils, Pantalons, Culottes, Ceintures, Rabats, Bonnet grec velour tout soie, Calottes, Costumes pour enfants de chœur, Chapeaux castor provenant des meilleures fabriques de Lyon.

Le tout sera vendu à des prix très réduits.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique.

ABONNEMENTS:

Un An, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le Journal du Dimanche compte maintenant vingt années d'existence; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés, des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

Trente-quatre volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 5 fr. id. pour les Départements..... 4 fr.

VIENT DE PARAÎTRE

Nos Maîtres aujourd'hui

ÉTUDES SUR L'ÉDUCATION

par M. H. André, Inspecteur d'Académie.

2 vol. in-12. Prix 5 fr. — En vente, chez Crayssac, libraire.

C. DILLET, éditeur, rue de Sévres, 15, Paris.

UN MOT

sur le Suffrage universel,

par M. Henri NADAL.

Prix: 1 fr.

UN DERNIER MOT

sur le Suffrage universel,

par le même.

Prix: 50 centimes.

En vente chez M. GIRMA, libraire et marchand de musique, à Cahors.

RELIURE

CÉLÉRITÉ. — BON GOUT. — PRIX MODÉRÉS.

A l'imprimerie A. LAYTOU, rue du Lycée, on demande un Apprenti.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

SUBSISTANCES MILITAIRES

SERVICE DES FOURRAGES

Le Public est prévenu, que l'adjudication du Service des fourrages à la ration à effectuer en 1875-1876 dans le département du Lot-et-Garonne n'ayant pas réussi, le Ministre de la guerre a décidé qu'une nouvelle opération aura lieu, le 6 octobre prochain, à Agen.

Pourront prendre part à ce concours, les personnes qui déposeront leur demande à cet effet dans les bureaux du Sous-Intendant militaire à Agen, ainsi que celles qui ont été admises par les commissions locales des autres départements.

Cahors, le 15 septembre 1875.

Le Sous-Intendant militaire, E. DE BERNY.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; salons et devant d'autel brodé or.

DOCTOR IN ABSENTIA.

Les personnes désireuses d'obtenir sans déplacement le titre et le diplôme de docteur ou de bachelier, soit en médecine, en sciences, en lettres, en théologie, en philosophie, en droit ou en musique, peuvent s'adresser à MÉDICUS, rue du Roi, 46, à Jersey (Angleterre), qui donnera gratuitement les informations nécessaires, qui enverra les statuts de l'Université, indiquant les moyens à employer pour être promu sans déplacement.



Entrepôt de Barriques à Agen cours du Pin.

MAISON DREUILLE

André Noël

à Bon Rencontre, près Agen.

Réunion le Dimanche matin, de 6 heures à midi, porte du Pin, Café Desplats. — Vente sur place, disponible et comptant. — Cours du 12 courant, 10 fr. 25 c. demandé.

FLEURS ARTIFICIELLES.



MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement; Garnitures d'autel or; Frange or et argent; Globes garnis et non garnis; Couronnes nuptiales; Couronnes mortuaires; Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.

Bouquets pour Fêtes votives; Lanternes vénitienes; Feux d'artifice.

Librairie Catholique et Classique

J.-D. GRAYSSAC A CAHORS.

Paroissien noté, à l'usage du diocèse de CAHORS, imprimé par ordre de Mgr PIERRE ALFRED GRIMARDIAS, évêque de Cahors, 4 vol. in-18, relié en basane racine 1 fr. 75 — basane chagrinée, tranche marbrée, 2 fr. — basane chagrinée dorée sur tranche, 2 fr. 50 — chagrin doré sur tranche, 3 fr. 50. — Ajouter 45 c. par exemplaire pour le recevoir franco par la poste.

Le Passage de l'âme revenant au joug sacré de Jésus-Christ, traduit du latin de P. L. de Besombes de Saint-Jeniès, par l'abbé A.-B. Pergot, chanoine honoraire, curé doyen de Terrasson, etc. — 1 vol. in-12, broché, 3 fr., par la poste 3 fr. 40.

Vie et vertus chrétiennes, par l'abbé Gay, 3 vol. in-12, brochés, 10 fr. — par la poste 11 fr. 50 c.

Droits de Dieu, par l'abbé Chesnel, 1 vol. in-8°, 5 fr. — poste 6 fr.

Biographie des hommes célèbres du département du Lot, par le Dr J.-B. Vidsillet, ancien receveur des finances, 2^e édition, 4 vol. in-8°, broché, 5 fr. — poste 6 fr.

AVIS.

On demande à acheter une Propriété. S'adresser à M. VINCENS, pépiniériste à Cahors.